

Vos questions / nos réponses

Visite médical a l'armée taux de thc

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/06/2015 05:02

Bonjour, le 17 avril, un ami m'a proposé de fumer un joint avec lui, j'ai fumer environ 15 petites taff, j'ai une visite médical de l'armée le 7 juillet, cela se vera encore que j'ai fumer au test urinaire ou ils me refuseront ?

Merci

Mise en ligne le 25/06/2015

Bonjour,

Si les consommations que vous nous décrivez sont les seules que vous ayez eu depuis ce 17 avril, vous devriez être négatif au test de dépistage urinaire ou sanguin du THC. Vous pouvez consulter le [tableau des délais de dépistage](#) sur notre site.

Bonne continuation dans vos projets.

Cordialement.
